



## VILLAGE DE MEMRAMCOOK

540, RUE CENTRALE STREET  
MEMRAMCOOK, NB E4K 3S6

village@memramcook.com  
<http://village.memramcook.com>

Tél. : (506) 758-4078  
Télééc. : (506) 758-4079

### PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le 20 janvier 2014, à 19 h, à l'Édifice municipal.

Présences :	Donald O. LeBlanc	- Maire
	Victor LeBlanc	- Maire suppléant / conseiller
	Joe Breau	- Conseiller général
	Raoul Boudreau	- Conseiller
	Brian Cormier	- Conseiller
	Don (Barber) LeBlanc	- Conseiller
	Rolando Cormier	- Conseiller
	Caroline LeBlanc	- Directrice des finances / secrétaire municipale adjointe
	Octave LeBlanc	- Directeur des loisirs et de la programmation
	Eric Mallet	- Directeur des opérations et infrastructures
	Nadia Haché	- Secrétaire de direction
	Gérald Boudreau	- Chef pompier par intérim
Absence :	Monique Bourque	- Directrice générale par intérim / secrétaire municipale

*Le maire, Donald O. LeBlanc, mentionne que la municipalité célébrera cette année d'une façon particulière le 150<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du Collège Saint-Joseph.*

#### 1. Appel à l'ordre

Monsieur le maire, Donald O. LeBlanc, appelle la réunion à l'ordre à 19 h 01.

#### 2. Constatation du quorum par le secrétaire

La secrétaire municipale adjointe constate le quorum.

#### 3. Déclaration de conflit d'intérêt

Aucun conflit n'est déclaré.

#### 4. Adoption de l'ordre du jour

Étant donné l'absence de la secrétaire municipale les derniers jours, le maire informe que trois procès-verbaux, soient ceux du 9 décembre 2013, 6 janvier 2014

et 13 janvier ne sont pas prêts à être adoptés par le conseil ce soir. Par conséquent, les articles *no 5c), d), e)* et *no 6c), d), e)* seront présentés à la réunion ordinaire du 17 février prochain. Le maire propose également que l'article *no 9a)* soit déplacé au *no 4a)* de l'ordre du jour, afin d'accommoder les présentateurs.

P14 – 01 – 12

**Proposé par Joe Breau**

**Appuyé de Victor LeBlanc**

Que l'ordre du jour soit adopté, suite aux changements proposés, soit que les articles *nos 5c), d), e)* et *nos 6c), d), e)* soient présentés à l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 17 février prochain et que l'article *no 9a)* soit déplacé au *no 4a)* de l'ordre du jour.

**Adoptée à l'unanimité.**

a) **Comité du 150<sup>e</sup> de la fondation du Collège Saint-Joseph – présentation de la programmation**

Le maire souhaite la bienvenue à Claude Boudreau et Paul Auffrey, membres du comité. Monsieur Boudreau, co-président, prend la parole et explique l'ampleur de la programmation. Il poursuit en nommant toutes les personnes impliquées dans la préparation des festivités qui se dérouleront tout le long de l'année. Le comité est divisé en sous-comités (communications, jeunesse, etc.). Monsieur Boudreau mentionne que depuis 4-5 mois, au-delà de 1 500 heures ont déjà été investies par les membres du comité dans l'organisation des activités. Il remercie le conseil municipal pour leur appui envers cet événement. L'année de célébrations à Memramcook aura un impact très positif pour la municipalité. Celle-ci bénéficiera d'une excellente visibilité dans les médias et de bonnes retombées économiques. Il explique la programmation de 2014 (implication de la communauté et de divers organismes), dont l'un des points forts de l'année sera la fin de semaine du 7 juin, dont l'arrivée du Père Lefebvre sera commémorée. Cette activité coïncidera avec le Festival de Memramcook, afin que ce soit une fête populaire. Il invite Paul Auffrey à prendre la parole pour expliquer les activités prévues à l'automne. La fête du grand retour des anciens du Collège aura lieu durant la longue fin de semaine d'octobre. Il y aura une fête familiale, une rencontre de classes des anciens et les grands événements d'octobre seront la soirée Ovation (5 à 7) et un grand spectacle musical historique (oratorio). Monsieur Auffrey invite toute la population à assister au lancement de la programmation qui aura lieu le mardi 28 janvier à 11 h à l'ancien Collège Saint-Joseph. Les conseillers Victor Leblanc et Joe Breau félicitent le comité pour leur beau travail. Le maire partage qu'il a reçu une confirmation du gouvernement provincial que des locaux de l'ancien Collège Saint-Joseph seront disponibles pour tenir des activités dans le cadre du 150<sup>e</sup> anniversaire. Il invite la population à assister en grand nombre aux festivités tout au long de l'année. Le maire termine en indiquant que la collaboration de la communauté est cruciale pour démontrer notre appui dans la sauvegarde de ces installations et il remercie messieurs Boudreau et Auffrey pour leur présentation.

**5. Adoption des procès-verbaux**

P14 – 01 – 13

- a) **Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 18 novembre 2013**  
**Proposé par Brian Cormier**  
**Appuyé de Rolando Cormier**

Que le procès-verbal et les résolutions contenues dans le procès-verbal de la réunion ordinaire, tenue le 18 novembre 2013 à 19 h, à l'Édifice municipal, soit adoptés tel que circulés. **Adoptée à l'unanimité.**

- b) **Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 25 novembre 2013**

P14 – 01 – 14

**Proposé par Joe Breau**  
**Appuyé de Brian Cormier**

Que le procès-verbal et les résolutions contenues dans le procès-verbal de la réunion extraordinaire, tenue le 25 novembre 2013 à 18 h 30, à l'Édifice municipal, soit adoptés tel que circulés. **Adoptée à l'unanimité.**

**6. Affaires découlant des procès-verbaux**

- a) **Affaires découlant du procès-verbal de la réunion ordinaire du 18 novembre 2013**

Aucune.

- b) **Affaires découlant du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 25 novembre 2013**

Aucune.

**7. Rapport des conseillers**

- a) Joe Breau

- i) **Rapport du comité Administration et finances**

Aucun rapport.

- ii) **Société culturelle de la Vallée de Memramcook**

Le conseiller Breau a récemment assisté à une réunion pour le 150<sup>e</sup> de la fondation du Collège Saint-Joseph.

- iii) **Commission de services régionaux 7**

La dernière réunion a été annulée dû à la mauvaise température. Le conseiller Breau indique que 28 demandes sont en suspens. De nouvelles procédures sont maintenant en place, pour plus de transparence de la part de la commission.

- iv) **Commission de la bibliothèque publique de Memramcook**

La bibliothèque célèbre cette année son 50<sup>e</sup> anniversaire d'existence à Memramcook. Le conseiller Breau encourage les gens à participer aux activités qui se dérouleront tout le long de l'année 2014. Le maire invite les membres du conseil et toute la population à appuyer et à démontrer leur soutien envers la bibliothèque pour leur beau travail.

b) Raoul Boudreaui) Rapport du comité Protection

Le conseiller Boudreau souhaite la bienvenue et présente le chef pompier par intérim, Gérald Boudreau. Monsieur Boudreau lit le rapport du Service d'incendie pour les mois de novembre et de décembre. Quelques questions sont posées par des membres du conseil. Le maire félicite les pompiers pour leur beau travail.

Le conseiller Boudreau partage que les rapports des mois de novembre et décembre de la GRC ne sont pas disponibles dû à un changement au niveau du système des rapports du district 4 (Sud-Est). Il ajoute que la Cap. Élise Côté sera absente pour un minimum de 4 mois, car elle a été assignée à un projet. Le gen. Andrew Paynter la remplacera à titre de représentant pour le Village de Memramcook pendant cette période.

ii) École Abbey-Landry

Aucun rapport.

iii) Associations touristiques

Le conseiller Boudreau informe que l'Association touristique Sud-Est va s'amalgamer prochainement avec l'Association touristique de la région de Kent. Cette union permettra à l'association d'avoir plus facilement accès à des fonds gouvernementaux, d'offrir un meilleur service bilingue, une plus grande variété d'attractions touristiques, etc. Le directeur des loisirs et de la programmation annonce que les guides touristiques devront sortir au mois d'avril (avant la saison touristique) dans les salons touristiques et seront distribués à toutes les municipalités.

c) Rolando Cormieri) Société historique de la Vallée de Memramcook

Le conseiller Cormier a assisté à une réunion au mois décembre dernier. Il mentionne que la Société considère restaurer les écoles de Gayton et de McGinley.

d) Brian Cormieri) Rapport du comité Récréation/Loisirs/Tourisme

Aucun rapport.

ii) Festival / Carnaval

Une réunion pour le festival est prévue prochainement. Le directeur des loisirs et de la programmation mentionne que la programmation complète du carnaval sera dévoilée prochainement (un avis sera envoyé par la poste à tous les citoyens de Memramcook). Il ajoute que nouvellement cette année, la municipalité et l'école Abbey-Landry combineront leur carnaval respectif, afin d'inclure les jeunes. Le 4<sup>e</sup> Carnaval de Memramcook aura lieu de 20 au 23 février 2014. Les billets pour le spectacle du samedi soir sont déjà en vente à plusieurs endroits dans la communauté. L'intronisation au Mur de la renommée sportive aura lieu le dimanche 23 février.

iii) **Action enfant au cœur de la communauté**

Le conseiller Cormier indique que le comité s'est rencontré récemment et qu'un directeur général a été nommé à ce comité, soit Conrad LeBlanc. Le comité a envoyé une lettre de remerciement à la municipalité pour avoir accepté de défrayer les frais d'incorporation. Il poursuit en disant que le comité attend de recevoir de l'information additionnelle de Dre Éline Deschênes au sujet de la recherche à propos de la petite enfance (Université de Montréal). Le maire demande si le nouveau directeur général a le mandat de trouver des sources de financement et le conseiller Cormier lui répond par l'affirmative et il ajoute que le directeur devra remettre un rapport lors d'une prochaine réunion. Il faut cependant attendre de connaître la décision du gouvernement provincial en ce qui concerne l'avenir des installations de l'ancien Collège Saint-Joseph avant de poursuivre les démarches. Une rencontre est prévue prochainement avec la ministre de l'Éducation et de la petite enfance, l'hon. Marie-Claude Blais.

e) **Don (Barber) LeBlanc**

i) **Sentier de l'Étoile**

Le conseiller LeBlanc déplore le très peu de réunions tenues par le comité. Le maire mentionne qu'une réunion de comité est prévue le 10 février (comité *Opérations et infrastructures*).

ii) **EOS**

Le conseiller LeBlanc a participé à quelques réunions. Cet organisme a reçu des fonds pour implanter un service de transport (autobus) public partant de Port Elgin, Sackville, Dorchester pour se rendre aux villes de Dieppe et Moncton (arrêts aux deux hôpitaux et à la Place Champlain). Le coût par personne sera de 10 \$ pour aller et 10 \$ pour revenir). Cet appui financier au montant de 10 000 \$ sert à financer un essai d'un mois, pour déterminer quels sont les besoins de la population pour ce genre de service. Le directeur des loisirs et de la programmation mentionne qu'EOS a sondé l'opinion de la population envers ce nouveau service par l'entremise d'un sondage en ligne.

f) **Victor LeBlanc**

Le conseiller LeBlanc nomme les quatre candidats qui seront intronisés au Mur de la renommée sportive, soit : Guy Dupuis, Raoul Boudreau, la famille Cormier (4 personnes) et Évelina Léger. Cet événement aura lieu dans le cadre du Carnaval annuel de Memramcook, le 23 février prochain. Il espère que les gens participeront en grand nombre à cette activité.

i) **Rapport du comité Opérations et infrastructures**

Le directeur des opérations et infrastructures explique que plusieurs endroits ont été inondés dans la municipalité, en raison de l'effet du gel et dégel et des précipitations abondantes du dernier mois. Il explique les zones les plus touchés par des inondations. Il poursuit en mentionnant que la municipalité a loué une excavatrice pour enlever la neige et la glace dans les canaux pour améliorer la situation du chemin Beaumont. Sur la rue Principale, il y a un ponceau transversal (« *cross drain* ») d'une capacité importante qui a besoin d'être remplacée, afin de remédier à ce problème d'inondation. Une section (un côté de la rue) de cette rue a été fermée temporairement à la circulation pour précaution. Il ajoute qu'il a envoyé une lettre de demande de soutien au ministère des Transports et de l'infrastructure leur demandant des services de consultations et de construction pour remédier à ce problème temporairement avant de procéder à une solution permanente durant la saison de construction à l'été 2014. Le directeur des opérations et infrastructures partage que le coût de ce projet est très élevé. Il y eut discussions de part et d'autre. Suite à la réponse du ministère, il faudra décider un plan d'action. Il partage que ces réparations majeures devront faire partie des projets capitaux de la municipalité en 2014. Le maire croit que la situation de l'inondation du chemin Anderson Mill est semblable à celle de l'avenue Acadie à Dieppe (marais). Il suggère que les municipalités de Memramcook et Dorchester envoient une lettre au gouvernement provincial à ce sujet. Il partage qu'il va communiquer prochainement avec le maire du Village de Dorchester à ce sujet.

ii) **Monument-Lefebvre**

Le conseiller LeBlanc partage que Parcs Canada a récemment annoncé d'autres coupures budgétaires, ce qui affectera le Monument-Lefebvre en 2014. Une table ronde (fermée au public) aura lieu à l'Université de Moncton prochainement à ce sujet pour rencontrer des représentants de Parcs Canada.

iii) **150<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du Collège Saint-Joseph**

Le dévoilement de la programmation (conférence de presse) aura lieu le mardi 28 janvier prochain à 11 h à l'ancien Collège Saint-Joseph.

8. **Rapport du maire**

i) **Institut de Memramcook**

Le maire indique que le public devrait connaître la décision du gouvernement provincial le 7 février prochain. À la suite de cette annonce tant attendue, il indique que ce dossier ne sera pas terminé prochainement et qu'il faudra probablement tenir une autre rencontre avec les citoyens cette année. Il mentionne que la communauté ne peut se permettre de perdre ces bâtiments, qui sont le moteur du développement économique et touristique de notre région. Il partage que certains développeurs résidentiels ont démontré de l'intérêt envers ces bâtiments. Le maire termine en indiquant qu'il faut poursuivre nos démarches envers l'établissement d'un centre communautaire à Memramcook, car il y a des fonds qui existent pour ce genre d'infrastructure.

ii) **Vive le Collège Saint-Joseph**

Le maire mentionne que l'année 2014 sera remplie d'activités pour célébrer le 150<sup>e</sup> anniversaire du Collège Saint-Joseph. Il espère que les personnes participeront en grand nombre au dévoilement de la programmation du 28 janvier prochain.

9. **Arrêtés, procédures, directives et outils administratifs**a) **Examen des objections pour la demande de rezonage de Conrad LeBlanc pour la propriété portant le NID 70391974**

Monsieur Jesse Howatt, urbanisme pour la CSR7, présente la demande, dont aucune objection n'a été soulevée de la part du public. Un des critères requis pour respecter le Plan rural du Village de Memramcook est l'aménagement d'une clôture entre son bâtiment commercial et la propriété résidentielle voisine, ce dont n'est pas le cas présentement. Quelques membres du conseil partagent leurs opinions et certains déplorent le fait que cette situation résulte d'une omission de la part de la commission plusieurs années passés et que ce serait injuste d'exiger l'aménagement d'une clôture à Monsieur LeBlanc.

P14 – 01 – 15

**Proposé par Raoul Boudreau****Appuyé de Brian Cormier**

Que le conseil accepte d'enlever le critère d'aménagement d'une clôture à la demande de rezonage de Conrad LeBlanc, soit la propriété portant le NID 70391974. (6 pour, 1 contre). **Adoptée.**

b) **Première lecture (par son titre) de l'arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan rural du Village de Memramcook no 27 – 3Z**

P14 – 01 – 16

**Proposé par Brian Cormier****Appuyé de Raoul Boudreau**

Que le conseil accepte la première lecture (par son titre) de l'arrêté adoptant le plan rural du Village de Memramcook no 27 – 3Z. **Adoptée à l'unanimité.**

La secrétaire municipale adjointe fait la première lecture (par son titre) de l'arrêté précité.

c) **Deuxième lecture (par son titre) de l'arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan rural du Village de Memramcook no 27 – 3Z**

P14 – 01 – 17

**Proposé par Raoul Boudreau****Appuyé de Brian Cormier**

Que le conseil accepte la deuxième lecture (par son titre) de l'arrêté adoptant le plan rural du Village de Memramcook no 27 – 3Z. **Adoptée à l'unanimité.**

La secrétaire municipale adjointe fait la deuxième lecture (par son titre) de l'arrêté précité.

d) **Examen des objections pour la demande de rezonage de Sophie Noël pour la propriété portant le NID 70364724**

Monsieur Jesse Howatt présente la demande, dont aucune objection n'a été soulevée de la part du public. Il indique qu'étant donné que la demande consiste à agrandir une garderie de 15 places à 48 places, le stationnement actuel ne rencontre pas les normes de la commission. Un ajout de 10 espaces de stationnement additionnels à la propriété est donc requis, pour un total de 20 espaces. Madame Sophie Noël, propriétaire de la garderie, prend la parole et partage qu'elle ne prévoit pas être en mesure de remplir sa garderie à sa pleine capacité pour maintenant, car cela dépendra de la demande du public. En mentionnant le coût élevé qu'une telle demande exige, elle demande au conseil de lui attribuer du temps supplémentaire pour atteindre le nombre d'espaces de stationnement proposé. Le conseil est d'accord de lui accorder deux ans supplémentaires.

P14 – 01 – 18

**Proposé par Brian Cormier**

**Appuyé de Raoul Boudreau**

Que le conseil accorde un délai de grâce de deux (2) ans à Sophie Noël, relativement à sa demande de rezonage, avant d'exiger un nombre spécifique d'espaces de stationnement, lequel sera établi en fonction du nombre de places qui seront comblées à sa garderie, soit la propriété portant le NID 70364724. **Adoptée à l'unanimité.**

e) **Première lecture (par son titre) de l'arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan rural du Village de Memramcook no 27 – 4Z**

P14 – 01 – 19

**Proposé par Brian Cormier**

**Appuyé de Raoul Boudreau**

Que le conseil accepte la première lecture (par son titre) de l'arrêté adoptant le plan rural du Village de Memramcook no 27 – 3Z. **Adoptée à l'unanimité.**

La secrétaire municipale adjointe fait la première lecture (par son titre) de l'arrêté précité.

f) **Deuxième lecture (par son titre) de l'arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan rural du Village de Memramcook no 27 – 4Z**

P14 – 01 – 20

**Proposé par Raoul Boudreau**

**Appuyé de Joe Breau**

Que le conseil accepte la deuxième lecture (par son titre) de l'arrêté adoptant le plan rural du Village de Memramcook no 27 – 3Z. **Adoptée à l'unanimité.**

La secrétaire municipale adjointe fait la deuxième lecture (par son titre) de l'arrêté précité.

g) **Déblaiement de neige**

Le directeur des opérations et infrastructures explique que certains résidents lui ont fait part de certaines inquiétudes au sujet du déblaiement de neige (spécialement les chemins Old Shediac et Lac) effectué par le ministère des Transports et de l'infrastructure. Il invite les gens à communiquer avec lui pour toute préoccupation à ce sujet, étant donné qu'il est le lien officiel entre la municipalité et le ministère. Le conseiller Joe Breau souhaiterait que le ministère



applique davantage de sable sur les routes concernées. Le directeur des opérations et infrastructures explique qu'il n'y a aucune différence de coût entre les services de niveaux A, B et C. Le maire mentionne que le niveau de service de déblaiement de neige est choisi par la municipalité, pour différentes raisons. Il poursuit en mentionnant que les fortes précipitations des mois décembre et de janvier ont contribué à causer des ennuis aux automobilistes et aux opérateurs pour le déblaiement de neige. Le nettoyage des aires de stationnement des deux casernes d'incendie sont la priorité no 1 de la municipalité (pour raison de sécurité). Il y eut discussion au sujet de la qualité de services de déblaiement de neige des secteurs privé et municipal. Le maire demande au directeur des opérations et infrastructures une mise à jour au sujet des travaux de rapiéçage à froid (« cold patch ») dans la municipalité. Celui-ci lui informe que les travaux progressent et suggère que la municipalité demande au ministère d'assurer ces travaux en premier lieu (conformément à leur entente avec la municipalité) et que municipalité s'occupe de réparer les sections de routes urgentes.

**10. Questions différées antérieurement**

Aucune.

**11. Pétition, requête et/ou délégation**

Aucune.

**12. Levée de la réunion**

Il est proposé par le conseiller Raoul Boudreau de lever la réunion et la séance est levée à 21 h 13.



Donald O. LeBlanc  
Maire



Caroline LeBlanc  
Secrétaire municipale adjointe

**Période de questions**

Monsieur Léon LeBlanc demande une mise à jour concernant le cas des propriétaires qui ne sont pas encore raccordés au système d'égout municipal. Le directeur des opérations et infrastructures l'informe qu'un plan d'action est en place pour remédier à cette situation. Un premier avis a été envoyé au mois de juillet 2013, un deuxième avis sera envoyé au mois d'avril 2014 et un dernier avis au mois de juillet 2014. Il indique qu'il procédera à une inspection visuelle des propriétés au mois d'août 2014 et des mesures seront entreprises au sujet des propriétaires qui refuseront de se conformer au règlement municipal. Le maire remercie l'administration pour avoir instauré ce plan d'action. La période de questions se termine à 21 h 17.

(préparé par Nadia Haché)